



Paris, le 17 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMENT « TRAVAILLER AUTREMENT » GRÂCE AUX SCIENCES COMPORTEMENTALES ?

La DITP lance une nouvelle formation pour accompagner la transformation du management public et aider les agents dans leur quotidien.

Comment prendre conscience des biais qui influencent nos jugements ? Comment stimuler l'engagement et la confiance dans son équipe ? Comment maîtriser son temps de travail ?... La direction interministérielle de la transformation publique (DITP) lance une formation en ligne issue des enseignements des sciences cognitives et comportementales. L'objectif : aider les cadres et les agents à adopter de nouvelles pratiques de travail pour être plus efficaces collectivement.

Cette formation s'inscrit dans le programme « Fonction Publique + » lancé par Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, pour améliorer la qualité de vie au travail des agents et répondre ainsi aux enjeux d'attractivité de la fonction publique.

« Comme l'a rappelé le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques le 1^{er} février, l'évolution de nos pratiques managériales est un levier incontournable pour transformer la fonction publique et renforcer son attractivité. C'est le sens de la formation « Travailler autrement » proposée par la DITP. Testée auprès d'un millier d'agents, elle s'appuie sur les sciences comportementales pour apporter une réponse innovante et opérationnelle aux situations rencontrées par les agents au quotidien. »

Thierry Lambert, délégué interministériel à la transformation publique.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION MANAGÉRIALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

S'appuyer sur un collectif de travail ouvert et dynamique, se sentir reconnu dans son travail au quotidien... : les pratiques managériales doivent se transformer concrètement. La formation de la DITP en est l'une des premières illustrations. Elle s'inscrit dans la continuité du travail engagé sur le télétravail et sur les nouvelles pratiques de travail à l'issue de la crise sanitaire.

« TRAVAILLER AUTREMENT » : UNE FORMATION PERSONNALISABLE ISSUE DES SCIENCES COMPORTEMENTALES AUTOUR DE 10 COMPÉTENCES CLÉS

Cette formation en ligne porte sur les 10 compétences clés qu'un collectif de travail doit être en mesure de maîtriser pour bien fonctionner. Conçue comme une formation d'équipe, elle est destinée aux agents et aux encadrants en leur proposant d'engager une transformation durable des comportements individuels et collectifs.

« Nous nous sommes appuyés sur les sciences cognitives et comportementales pour mieux appréhender les causes des difficultés rencontrées par les collectifs de travail et identifier des leviers de transformations durables. C'est en s'intéressant aux comportements réels et à notre mode de fonctionnement que l'on peut comprendre les mécanismes des postures professionnelles et faire évoluer les modes de travail. »

Louis Jacquart, responsable du pôle innovation managériale à la DITP.

La formation « Travailler autrement » est axée sur le développement de compétences transverses : coopération, postures managériales, gestion des rythmes, organisation... Elle s'ouvre sur un autodiagnostic permettant aux agents d'identifier leur point fort et les points à améliorer, et de construire leur parcours de formation en choisissant les modules les plus pertinents. Chaque module traite d'une compétence, et propose en 30 minutes des contenus pédagogiques, des cas pratiques pour comprendre ses erreurs, et des actions simples à tester au quotidien.

Les 10 compétences du parcours de formation :

- comprendre et se faire comprendre
- mieux interpréter son comportement et celui des autres
- comprendre et réguler les réactions émotionnelles
- être attentif à l'autre
- prendre conscience des biais qui influencent nos jugements
- maîtriser le temps de travail
- stimuler l'engagement et la confiance dans son équipe
- comprendre les besoins de son équipe
- prendre conscience de sa posture de pouvoir
- stimuler la bonne communication des informations dans son équipe.

La formation « Travailler autrement » est disponible la plateforme interministérielle de formation **Mentor**. Elle peut également être intégrée au sein des plateformes de formation des administrations et des opérateurs publics sur le **site de la DITP**.

UNE FORMATION TESTÉE AUPRES DE 1 000 AGENTS QUI A PROUVÉ SON EFFICACITÉ

Une expérimentation et une évaluation de la formation ont été réalisées durant 3 mois au printemps 2022 auprès d'un **millier d'agents**, dont la moitié d'encadrants, au sein d'administrations centrales et déconcentrées et d'opérateurs de service public.

- Près de **80 % des participants rapportent percevoir un impact positif** de la formation sur leur compréhension de leurs biais personnels, leur capacité à prendre du recul sur leurs modes de travail, leur capacité à repenser leur rapport à l'autre.
- Une majorité d'encadrants rapporte également des effets positifs de la formation sur leur **capacité à repenser leur posture** en tant qu'encadrant (73 %), leur capacité à **mieux comprendre les besoins de leur équipe** (66 %), ou leur capacité à **mieux communiquer avec leur équipe** (56 %).

LES AGENTS EN PARLENT :

« Mes collaborateurs ont été agréablement surpris par mon nouveau comportement et notre nouvelle dynamique de travail d'équipe ! »

« J'aime comprendre le pourquoi des conseils : l'explication sur le fonctionnement du cerveau est utile pour moi et m'aide à me convaincre du bien-fondé des conseils formulés. »

« On fait un retour sur soi qui est très intéressant. J'en ai appris beaucoup sur mon comportement, ce qui m'a aidé dans ma vie professionnelle mais également dans ma vie personnelle. »

La direction interministérielle de la transformation publique (DITP) assure la mise en œuvre du programme de transformation publique défini par le Gouvernement.

L'objectif : une action publique plus proche, plus simple et plus efficace pour améliorer concrètement la vie des Français et des agents publics.

Les équipes de la DITP ont 4 missions principales :

- sécuriser la mise en œuvre des politiques prioritaires du Gouvernement sur tout le territoire,
- coordonner l'action des administrations pour simplifier les démarches et améliorer la qualité du service pour les usagers,
- porter, avec ses partenaires ministériels, l'innovation, la transformation des organisations et des pratiques managériales et, plus généralement, de la gestion publique,
- accélérer les projets à fort impact des administrations avec l'appui de ses équipes d'experts et de consultants internes ainsi que du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP).

En savoir plus sur la DITP : modernisation.gouv.fr

Contacts presse :

Claire Bonnetier (DITP) - claire.bonnetier@modernisation.gouv.fr - 06 08 72 50 29

Alice Pilliod - 06 99 37 64 95 - Jacques Smith - 01 44 69 30 39 - Matthieu Meunier - 06 26 59 49 05 - ditp@clai2.com